

Rapport d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire est présenté ce mardi 10 décembre 2019. Le vote du budget aura lieu lors du prochain conseil, au début de l'année 2020.

1 Bilan 2019

1.1 Principales réalisations 2019

1.1.1 SAGE

- Poursuite de l'étude d'élaboration du SAGE : validation de la phase 2 à la Commission Locale de l'Eau du 1^{er} juillet et de la phase 3 le 19 décembre, concertation préalable
- Association aux PLU (Cambronne les Clermont, Laigneville, Neuilly sous Clermont, St Just en Chaussée...)
- Rencontre des EPCI
- Etude de la problématique ruissellement : prise de contact avec le conseil départemental de l'Oise

1.1.2 Rivières :

- Suivi de la procédure d'obtention des autorisations réglementaires du PPRE
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique au moulin d'Aneuze
- Réalisation des travaux d'entretien (Brèche aval et Béronnelle)
- Poursuite des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec, de Ramecourt, du grand Fitz James et de la Commanderie

1.1.3 Zones humides :

- Rencontres avec les communes sur la délimitation des zones humides
- Réunion sur des projets communaux en zones humides : Airion, Nogent sur Oise, Bailleval, Montreuil sur Brèche...
- Sensibilisation des communes à l'inscription de projets au CTEC

1.1.4 Sensibilisation, animation :

- Mise à jour du site internet pour le syndicat (www.smbvbreche.fr)
- Participation à des animations à destination des scolaires
- Edition de 2 lettres d'infos
- Organisation des Rendez-Vous du SMBVB en novembre

1.2 Bilan fonctionnement 2019

1.2.1 Compétence GEMA

Les dépenses de fonctionnement ont été arrêtées au 22 novembre, à l'exception des chapitres 012 et 65 qui ont été estimés sur la totalité de l'année. Les dépenses prennent également en compte tous les engagements réalisés.

Les recettes proviennent des cotisations des membres (170 000 € pour la GEMA) ainsi que des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental et du FEDER.

Les demandes de subvention réalisées cette année ont toutes été acceptées, aux conditions envisagées initialement. Cependant, au vu des délais de versement des subventions européennes (18 mois), les recettes n'ont pas été engagées comptablement en 2019.

		Réalisé	Prévu
DEPENSES	011 - Charges à caractère général	375 390	664 797
	012 - Charges de personnel	116 336	121 900
	022 - Dépenses imprévues		36 261
	65 - Autres charges de gestion courante	25 000	30 000
	TOTAL	516 726	852 958

		Réalisé	Prévu
RECETTES	Agence de l'eau	325 240	594 886
	CD 60	24 683	31 087
	EPCI	170 000	170 000
	FEDER		52 000
	TOTAL	519 923	847 973

Les résultats font apparaître un très léger excédent.

En analysant l'activité du syndicat sur cette année, c'est-à-dire en considérant les projets mis en œuvre en 2019 et en y affectant les subventions obtenues, et en ne prenant pas en compte les dépenses et recettes réalisées sur les projets lancés en 2018 (fin des travaux sur le petit Fitz James, fin des travaux à Airion...), on obtient les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	40 000	24 000
Elus	25 000	
Agents	116 336	82 500
Entretien	66 798	53 438
Aneuze	150 000	150 000
Cotisations		170 000
	398 134	479 938

Il y a donc théoriquement un excédent d'environ 81 000€ cette année. La différence avec les résultats du CA s'explique essentiellement par les retards de perception des subventions européennes et les modalités de versement des subventions de l'Agence de l'eau sur les projets s'étalant sur plusieurs années.

En 2018, l'excédent sur la compétence GEMA était de 6 440 €.

1.2.2 Compétence SAGE

Les dépenses de fonctionnement ont été arrêtées au 22 novembre, à l'exception du chapitre 012 qui a été estimé sur la totalité de l'année. Les dépenses prennent également en compte tous les engagements réalisés.

Les recettes proviennent des cotisations des membres (39 500€ pour le SAGE) ainsi que des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Les demandes de subvention réalisées cette année ont toutes été acceptées, aux conditions envisagées initialement.

		Réalisé	Prévu
DEPENSES	011 - Charges à caractère général	90 452	92 760
	012 - Charges de personnel	61 196	61 600
	022 - Dépenses imprévues		2 039
	TOTAL	151 648	156 399

		Réalisé	Prévu
RECETTES	Agence de l'eau	112 556	117 105
	EPCI	39 500	39 500
	TOTAL	152 056	156 605

Les résultats font apparaître un très léger excédent.

En analysant l'activité du syndicat sur cette année, c'est-à-dire en considérant les projets mis en œuvre en 2019 et en y affectant les subventions obtenues, on obtient les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	4 500	8 000
Agent	61 196	30 100
SAGE	86 000	68 800
Cotisations		39 500
	151 696	146 400

Contrairement à la compétence GEMA, ce type de bilan fait apparaître un déficit d'environ 5 000€.

En 2018, l'excédent sur la compétence SAGE était de 3 082 €.

1.3 Bilan investissement 2019

Les dépenses d'investissement en 2019 ont consisté en l'achat de téléphones portables et d'une cafetière, pour un montant total de 1 324.61€ en GEMA et de 358.80€ en SAGE.

1.4 Bilan global

Pour rappel, le conseil syndical du SMBVB a fait le choix d'une augmentation des cotisations dès 2019 pour les mettre au niveau de ce qu'elles seront lors de la mise en œuvre du PPRE. Ces cotisations sont calculées de sorte à permettre la réalisation d'étude et de travaux pour un auto financement de 50 000€. En 2019, seule la réalisation de travaux d'entretien était prévue, l'excédent devant permettre de commencer à constituer un fond de roulement. A ce titre, 38 000€ avaient été provisionnés en dépenses imprévues.

Au vu de ce qui a été exposé précédemment, le syndicat devrait terminer son exercice budgétaire avec un résultat proche de l'équilibre.

	Dépenses	Recettes	Résultat
GEMA	518 051	519 923	1 872
SAGE	152 007	152 056	49
TOTAL	670 058	671 979	1 921

1.5 Zoom sur le fonctionnement

Les principales charges de fonctionnement, hors étude et travaux, sont reprises ci-dessous. Le poste de dépenses le plus important concerne les loyers (bureaux de Clermont et parking à Agnetz), en précisant que le loyer des bureaux de Clermont comprend aussi l'eau, le chauffage, le ménage, l'électricité... Les coûts de maintenance ont augmenté aussi légèrement du fait de la mise en place du prélèvement à la source ainsi que de la dématérialisation.

Détail du chapitre 011

	Article	Total réalisé
6132	Locations immobilières	16 939
6156	Maintenance	5 247
6135	Locations mobilières	4 768
6168	Assurances	4 546
60622	Carburants	2 465
6262	Télécommunications	2 169
6231	Annonces et insertions	1 386
60623	Alimentation	672
6256	Missions	581
6261	Frais d'affranchissement	366
60628	Vaccins	270
61551	Entretien matériel roulant	266
60632	Fourniture de petit équipement	210
6064	Fournitures administratives	197
60636	Vêtement de travail	190
61558	Entretien autres biens mobiliers	175
6238	Divers	141
6226	Honoraires	125
6355	Taxes et impôts sur véhicules	7

Une réflexion sera menée en 2020 pour essayer de trouver des sources d'économie sur le loyer

2 Projection 2020 :

2.1.1 SAGE

- Poursuite de l'étude d'élaboration du SAGE : lancement de la consultation publique (phase 4)
- Rencontre des élus des EPCI
- Signature puis mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau et Climat
- Poursuite de l'étude de la problématique ruissellement (CD60, Agence de l'eau, chambre d'agriculture)

2.1.2 Rivières :

- Réalisation d'une tranche d'entretien début 2020 (Brèche amont, ru de Soutraine ainsi que des interventions ponctuelles le cas échéant sur le reste du linéaire)
- Obtention des autorisations réglementaires (Déclaration d'Intérêt Général, Dossier Loi sur l'Eau) pour le PPRE et réalisation de la première tranche
- Poursuite des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec, de Ramecourt, du grand Fitz James et de la Commanderie
- Réalisation des travaux de restauration de la continuité au niveau de l'ouvrage du Grand Fitz-James, en fonction de l'avancement des études
- Mise en place du réseau de suivi de la qualité

2.1.3 Zones humides :

- Lancement de l'étude zones humides sur les communes de la Brèche aval
- Accompagnement de Montreuil sur Brèche, Etouy et Fitz James dans leurs études zones humides
- Poursuite des projets communaux en zones humides :
 - o Suivi des travaux de restauration de mares à Airion
 - o Suivi des travaux de restauration de la zone humide de Bailleval
 - o Suivi de l'étude de réalisation du plan de gestion du marais de Clermont
 - o Suivi du projet de restauration du marais Monroy à Nogent
 - o Sensibilisation des différentes communes du bassin pour l'émergence de travaux en zones humides

2.1.4 Sensibilisation, animation :

- Mise à jour régulière du site internet
- Participation à des animations à destination des scolaires
- Edition d'une lettre d'infos

2.2 Orientations pour le budget 2020

2.2.1 Dépenses de fonctionnement

Le syndicat emploie 4 agents à temps plein :

- 1 directeur animateur du SAGE, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 50%,
- 2 techniciens rivière, financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%,
- 1 technicien zones humides, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%.

Le syndicat emploie également 1 agent 4h par semaine pour la comptabilité.

Lou Renaud quitte le syndicat à la fin de l'année 2019. Elle sera remplacée par Anne-Lise Bellance, fonctionnaire, qui prendra son poste au début de l'année 2020. Elle a une expérience d'une dizaine d'années dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques.

Le deuxième agent en rivière, Maxime Minnebo, quittera le syndicat le 30 juin 2020. Il sera remplacé par Benjamin Moufflet. Ce dernier est actuellement en poste dans une collectivité. Il bénéficie de 7 années d'expérience.

Au vu des profils des agents recrutés, une augmentation de la rémunération est prévue. Du fait de la prise en charge par l'Agence de l'eau des salaires à hauteur de 80%, cette augmentation n'aura qu'un faible impact pour le syndicat.

Les dépenses principales pour les études et travaux seront les suivantes :

- SAGE : fin de phase 3 (18 556 € TTC) et phase 4 (26 712 € TTC)
- Travaux d'entretien : 80 670 € TTC par l'association rivières haute Somme (dont 80% par l'Agence de l'eau et le conseil départemental de l'Oise)
- 1^{ère} tranche de restauration du PPRE
 - o Travaux de restauration du méandre Boiteaux : 40 239 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau) par l'entreprise Da Cunha
 - o Travaux de restauration à Agnetz (abreuvoir) et Montreuil sur Brèche (recharge granulométrique) : 16 296 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau) par l'entreprise Environnement Forêts
 - o Travaux de restauration à Fitz-James et Saint Rémy en l'Eau : 27 780 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau) par l'entreprise Nature et Paysage
 - o Travaux de restauration à Breuil le Sec : Consultation en cours, estimation entre 50 000 € TTC et 60 000 € TTC
- Mise en place du réseau de suivi : 13 195€ (dont 80% de l'Agence de l'eau) par Hydrosphère
- Poursuite des études de continuité (PGElec, Ramecourt, Grand Fitz-James, Commanderie)
- Travaux de restauration de la continuité au grand Fitz James, pour un montant d'environ 200 000€ TTC (financement à 90% par l'Agence de l'eau et 10% par le Feder)
- Etude des zones humides de la Brèche aval sur 5 communes pour un montant d'environ 155 000 € TTC maximum, financée à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les 20% restants étant apportés par les communes

Comme prévu lors de la mise en place du PPRE, l'auto-financement du syndicat sur les travaux et études GEMA sera d'environ 50 000 €.

En parallèle, une réflexion sera menée pour trouver des voies de réduction des charges liées au loyer.

De même, les élus souhaitent créer un fond d'urgence pour la réalisation de travaux d'urgence, par définition non prévus au PPRE.

2.2.2 Point particulier St Just en Chaussée

La commune de Saint Just en Chaussée a sollicité le SMBVB pour un problème d'érosion de berges.

La mise en place de gabions, localisés à la zone d'érosion, s'élève à 13 207€ TTC.

Les agents du SMBVB ont alerté la commune sur le fait que la mise en place de gabions uniquement sur la zone d'érosion risquait, à terme, de déplacer le problème à l'amont ou à l'aval immédiat. Ainsi, ils préconisaient de protéger un linéaire d'une centaine de mètres environ. En lieu et place des

gabions, ils ont également proposé de mettre en place des enrochements, qui apparaissaient plus biogènes.

Un devis a été demandé pour la réalisation de ces travaux. Il s'élève à environ 25 000€ TTC pour la zone érodée et à 48 000 € TTC pour les secteurs adjacents.

En parallèle, une réunion avec la DDT et l'Agence de l'eau s'est tenue sur le sujet. Il en est ressorti que le projet ne pourra pas être subventionné par l'Agence de l'eau. En revanche, en argumentant sur l'urgence d'intervenir, il pourrait être exonéré de dossier loi sur l'eau.

2.2.3 Recettes de fonctionnement

Les recettes pour les travaux et études seront constituées :

- De la participation des membres : 170 000 € pour la GEMA et 39 500 € pour le SAGE
- Des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
- Des subventions du FEDER
- Des subventions du conseil départemental de l'Oise

La participation des membres attendue pour 2020 est donc la suivante. Elle est conforme à celle de 2019.

EPCI à FP	SAGE (2020)	GEMA (2020)	Total
ACSO	4 221.98 €	18 170.55 €	22 392.53 €
CAB	2 764.52 €	11 897.93 €	14 662.45 €
CC de la Plaine d'Estrées	402.89 €	1 733.95 €	2 136.84 €
CC Oise Picarde	3 651.91 €	15 717.06 €	19 368.97 €
CC Clermontois	11 940.98 €	51 391.55 €	63 332.53 €
CC Liancourtois	6 670.85 €	28 709.98 €	35 380.83 €
CC Plateau Picard	9 846.88 €	42 378.97 €	52 225.85 €
TOTAL	39 500 €	170 000 €	